

NNA/MMT.-  
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA CONDITION FEMININE  
DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'INDIVIDU  
ET DE LA FAMILLE  
SOUS-DIRECTION DE LA DEFENSE SOCIALE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Petrie

ARRÊTÉ N° 1105 /A/MINASCOF/  
DPIF/SDDS.-  
PORTANT AUTORISATION DEFINITIVE D'OUVERTURE  
DU FOYER DE L'ESPERANCE.

LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA CONDITION FEMININE,

- VU la Constitution et les textes modifiants subséquents ;
- VU le Décret N°94/140 du 21 juillet 1994 modifiant et complétant diverses dispositions du décret N°92/245 du 25 novembre 1992 portant organisation du Gouvernement ;
- VU le Décret N°94/141 du 21 juillet 1994 portant réaménagement du Gouvernement ;
- VU le Décret N°88/1281 du 22 septembre 1988 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine et les Textes modificatifs subséquents ;
- VU le Décret N°77/495 du 7 décembre 1977 fixant les conditions de création et de fonctionnement des Oeuvres Sociales Privées ;
- VU le dossier présenté par l'Archevêché de Yaoundé.

ARRÊTÉ :

Article 1er : Est autorisée à ouvrir et à fonctionner dans l'Archidiocèse de Yaoundé, l'Oeuvre Sociale Privée confessionnelle dénommée FOYER DE L'ESPERANCE.

.../...

Article 2 : Le Foyer de l'Espérance est une Oeuvre à but non-lucratif consacrée à la protection de l'enfance en danger moral. Il organise et coordonne l'accueil, la protection des mineurs en danger moral, en collaboration avec les services compétents publics et privés.

Article 3 : L'Oeuvre Sociale Privée ainsi ouverte devra se prêter à tous les contrôles des services techniques du Ministère chargé des Affaires Sociales.

Article 4 : Le Présent Arrêté qui est essentiellement révoquant en cas d'inobservation des dispositions du Décret N°77/495 du 7 décembre 1977 sus-visé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Cameroun en Français et en Anglais./-

AMPLIATIONS :

- SG/PM
- MINASCOF/CAB/SG
- DPIF/SDDS
- GOUVERNEUR PROVINCE du Centre
- DPASCOF/Centre
- SDASCOF/MFOUNDI
- Archevêché Yaoundé
- Intéressé /
- Chrono
- Archives.

13 DEC 1994  
YAOUNDE LE, \_\_\_\_\_

(E) Mac YAOU AISSATOU



Le Directeur de la Protection  
de l'individu et de la Famille

*Stéphane Tchoudjoe Joudji*  
INSPECTEUR PRINCIPAL DES AFFAIRES SOCIALES